

Fondation Hironnelle Media for Peace and Human Dignity

Genève

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation

sur les comptes annuels 2019

Rapport de l'organe de révision

au Conseil de fondation de Fondation Hironnelle Media for Peace and Human Dignity

Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Hironnelle Media for Peace and Human Dignity, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe (pages 9 à 13) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats selon les dispositions de Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue Giuseppe-Motta 50, case postale, 1211 Genève 2
Téléphone: +41 58 792 91 00, Téléfax: +41 58 792 91 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Marc Secretan
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Edouard Clergue
Expert-réviseur

Genève, le 20 mai 2020

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)

I. Bilan au 31 décembre (en francs suisses)

	Réf.	2019	2018
Actif			
Actif circulant			
Liquidités	1d	3'645'845	3'881'400
Créances	1e	107'064	151'567
Financements à recevoir	IV / 1i	443'022	202'695
Autres créances		208'601	189'929
Actifs de régularisation		197'802	160'752
		<u>4'602'334</u>	<u>4'586'343</u>
Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles			
Equipements divers	1f	62'084	85'412
Immobilisations financières			
Dépôt bancaire en garantie	1g	102'416	83'332
		<u>164'500</u>	<u>168'744</u>
Total de l'actif		<u>4'766'834</u>	<u>4'755'087</u>
Passif			
Engagements à court terme			
Dettes à court terme		483'327	286'197
Financements reçus d'avance	IV / 1i	2'218'060	2'509'334
Passifs de régularisation		200'181	213'177
Emprunts divers		410	417
		<u>2'901'978</u>	<u>3'009'125</u>
Engagements à long terme			
Provision pour contentieux	1h	147'370	320'337
Provision pour fin de contrats collaborateurs	1h	39'755	29'309
		<u>187'125</u>	<u>349'646</u>
Capital des fonds liés			
Fonds d'initiative	2a	216'468	216'468
Fonds de solidarité	2b	14'155	14'155
Fonds social des projets	2c	13'925	9'795
Fonds de soutien	2d	547'243	520'771
		<u>791'791</u>	<u>761'189</u>
Capital de la fondation			
Capital de fondation		50'000	50'000
Capital FNL	1b	12'315	-
Fonds propres d'exploitation		559'734	413'744
Excédent/(déficit) de l'exercice		263'891	171'383
		<u>885'940</u>	<u>635'127</u>
Total du passif		<u>4'766'834</u>	<u>4'755'087</u>

**II. Compte d'exploitation de la Fondation Hironnelle
(en francs suisses)**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Produits		
Fonds publics		
Suisse		
Mandats DDC (Bureau de ccop.)	1'323'181	241'860
Fonds Suisse Contribution de programme DDC (IP)	2'710'254	3'066'630
Etat de Genève	50'000	50'000
Ville de Genève	-	35'000
Autres		
Agence des Nations Unies (UNICEF)	405'064	22'737
Belgique	93'925	41'729
Danemark (FAMOC)	395'086	312'361
Etats-Unis (Couterpart)	146'671	137'263
Pays-Bas	627'446	221'797
Royaume-Uni (DFID, UKCSS)	303'215	1'168'735
Suède	1'940'284	2'085'848
Union européenne	2'486'835	1'470'450
	<u>10'481'961</u>	<u>8'854'410</u>
Fonds privés		
Suisses		
Chaîne du Bonheur	338'997	222'773
Fondation Helvétique de Bienfaisance	40'000	40'000
Loterie Romande	29'189	11'792
Fondation Nicolas Puesch	54'120	-
Partenariat RTS	75'000	75'000
Autres		
Fondation Robert Bosch Stiftung	48'843	-
DCAF	29'668	-
Autres donateurs	399'967	93'782
	<u>1'015'784</u>	<u>443'347</u>
Autres produits		
Produits de prestations fournies	649'351	455'808
Dissolution du fonds d'initiative	-	3'532
	<u>649'351</u>	<u>459'340</u>
Total des produits	<u><u>12'147'096</u></u>	<u><u>9'757'097</u></u>
Dont produits libres	724'351	530'808
Dont produits liés	-	3'532
Dont produits affectés	11'422'745	9'222'757

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Charges		
Charges directes des projets		
Personnel	6'004'073	4'803'962
Opérations	3'943'798	3'021'762
Equipements	517'641	562'919
	<u>10'465'512</u>	<u>8'388'643</u>
Charges du siège de la Fondation Hironnelle		
Personnel	739'463	493'608
Opérations	288'932	391'255
Equipements	52'175	40'372
	<u>1'080'570</u>	<u>925'235</u>
Charges recherches de fonds et communication		
Personnel	174'200	184'825
Opérations	70'427	59'508
	<u>244'627</u>	<u>244'333</u>
Résultat opérationnel	<u>356'387</u>	<u>198'885</u>
Résultat financier		
Produits financiers	619	3'663
Gain / Pertes de change (-)	-87'912	-33'952
	<u>-87'293</u>	<u>-30'289</u>
Résultat Exceptionnel		
Charges (-) et produits exceptionnels	-5'203	2'787
	<u>-5'203</u>	<u>2'787</u>
Résultat annuel avant attributions	<u>263'891</u>	<u>171'383</u>
Attributions / prélèvements		
Attribution aux fonds propres d'exploitation	-263'891	-171'383
Excédent/(déficit) de l'exercice	<u><u>-</u></u>	<u><u>-</u></u>

Compte d'exploitation par opération pour l'exercice 2019 (en francs suisses)

	Bangladesh	Myanmar	Burkina Faso	Justice transitionnelle	Madagascar	Mali	Niger	RCA	RDC	Education aux médias	Recherche & Environnement	Nouveaux Projets/Divers Projets	Siège	Total
Produits														
Bailleurs de fonds publics														
Suisse														
Mandats DDC (Bureau de ccop.)	55'045	-	465'231	-	-	-	756'704	-	-	-	5'455	40'746	-	1'323'181
Fonds Suisse Contribution de programme DDC (IP)	158'358	30'699	66'823	176'416	166'907	378'478	-	157'225	717'618	1'828	16'938	172'972	665'992	2'710'254
Etat de Genève	-	-	-	50'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50'000
Autres														
Agence des Nations Unies (UNICEF UNDP)	-	-	-	-	315'686	-	10'611	74'395	4'372	-	-	-	-	405'064
Belgique	-	-	-	-	-	-	-	93'925	-	-	-	-	-	93'925
Danemark (FAMOC)	-	-	-	-	-	395'086	-	-	-	-	-	-	-	395'086
Etats-Unis (Counterpart +Ambassade)	-	30'156	-	-	-	-	-	-	116'515	-	-	-	-	146'671
Pays-Bas	-	100'014	-	-	-	-	-	-	527'432	-	-	-	-	627'446
Royaume-Uni (DFID, UKCSS)	-	-	-	-	-	-	166'257	-	136'958	-	-	-	-	303'215
Suède	-	-	264'000	-	-	1'035'784	-	-	640'500	-	-	-	-	1'940'284
Union européenne	-	-	-	-	-	326'566	-	1'291'728	868'541	-	-	-	-	2'486'835
Total bailleurs de fonds publics	213'403	160'869	796'054	226'416	482'593	2'135'914	933'572	1'617'273	3'011'936	1'828	22'393	213'718	665'992	10'481'961
Bailleurs de fonds privés														
Suisses														
Chaîne du Bonheur	338'997	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	338'997
Fondation Helvétique de Bienfaisance	-	-	-	-	-	-	31'437	-	-	-	8'563	-	-	40'000
Loterie Romande	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29'189	-	-	-	29'189
Fondation Nicolas Puesch	-	-	-	50'000	-	-	-	-	-	4'120	-	-	-	54'120
Partenariat RTS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	75'000	75'000
Autres														
Fondation Robert Bosch Stiftung	-	-	-	48'843	-	-	-	-	-	-	-	-	-	48'843
DCAF	-	-	-	15'973	-	-	13'695	-	-	-	-	-	-	29'668
Autres donateurs	-	-	7'290	-	-	7'270	303'468	-	-	-	12'960	68'979	-	399'967
Total bailleurs de fonds privés	338'997	-	7'290	114'816	-	7'270	348'600	-	-	33'309	21'523	68'979	75'000	1'015'784
Autres produits														
Produits de prestations fournies	-	-	442	-	-	266'267	-560	119'032	230'725	-	30'240	-	3'205	649'351
Total autres produits	-	-	442	-	-	266'267	-560	119'032	230'725	-	30'240	-	3'205	649'351
Total des produits	552'400	160'869	803'786	341'232	482'593	2'409'451	1'281'612	1'736'305	3'242'661	35'137	74'156	282'697	744'197	12'147'096
Charges directes														
Personnel	201'452	83'126	498'113	269'752	209'323	1'269'549	716'498	1'028'030	1'508'321	12'969	61'930	145'010	913'663	6'917'736
Opérations	334'388	67'702	235'208	58'769	150'588	751'163	516'301	482'772	1'213'182	22'168	9'513	102'044	359'359	4'303'157
Equipements	370	728	46'824	-	102'030	60'420	48'813	18'189	212'959	-	-	27'307	52'175	569'816
Total charges directes	536'210	151'556	780'145	328'520	461'941	2'081'133	1'281'612	1'528'991	2'934'462	35'137	71'443	274'361	1'325'197	11'790'709
Résultat Opérationnel	-16'190	-9'313	-23'641	-12'712	-20'652	-328'318	-	-207'314	-308'199	-	-2'713	-8'336	581'000	-356'387

III. Tableau de flux de trésorerie

Flux financiers de l'activité d'exploitation	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Excédent/(déficit) de l'exercice	-	-
Amortissement d'immobilisations corporelles	569'816	603'291
Dissolution (-) / Constitution (+) de provisions	-162'520	94'875
Variation du dépôt bancaire	-19'084	-6'618
Augmentation (-) / Diminution (+) des créances	25'830	-197'925
Augmentation (-) / Diminution (+) des actifs de régularisation	-37'050	-5'654
Augmentation (+) / Diminution (-) des dettes à court terme	197'123	154'213
Augmentation (+) / Diminution (-) des passifs de régularisation	-12'996	75'714
Flux financiers de l'activité d'exploitation	561'119	717'896
Flux financiers de l'activité d'investissement		
Investissements en immobilisations corporelles	-546'488	-634'221
Flux financiers de l'activité d'investissement	-546'488	-634'221
Flux financiers de l'activité de financement		
Variation des fonds affectés	-531'601	2'128'370
Variation des fonds liés	30'602	22'700
Variation du capital de la fondation	250'813	171'383
Flux financiers de l'activité de financement	-250'186	2'322'453
Variation des liquidités de l'exercice	<u>-235'555</u>	<u>2'406'129</u>
Variation des disponibilités au bilan		
Disponibilités en début d'exercice	3'881'400	1'475'271
Disponibilités en fin d'exercice	3'645'845	3'881'400
Variation des disponibilités au bilan	<u>-235'555</u>	<u>2'406'129</u>

IV. Tableau de variation du capital 2019

Réf.*	Description du fonds	Etat des fonds au 1.1.2019	Produits internes	Attributions aux fonds	Transferts internes	Utilisation pour projets	Etat des fonds au 31.12.19	Financements reçus d'avance	Financements à recevoir
	Fonds affectés (Financement à recevoir/reçu d'avance)								
	Fonds Bangladesh	299'227		266'578		-552'400	13'405	13'405	-
	Fonds Burkina Faso	3'368		844'223		-803'344	44'247	48'228	-3'981
	Fonds Education aux Médias	38'208		6'828		-35'137	9'899	9'899	-
	Fonds Environnement & Recherche	-		83'916		-43'916	40'000	40'000	-
	Fonds Justice Transitionnelle	-		341'232		-341'232	-	-	-
	Fonds Madagascar	-		525'462		-482'593	42'869	42'869	-
	Fonds Mali	261'517		1'988'819		-2'143'184	107'152	355'658	-248'506
	Fonds Myanmar	41'554		117'391		-160'869	-1'924	-	-1'924
	Fonds Niger	61'039		1'708'858		-1'282'172	487'725	576'519	-88'794
	Fonds Nouveaux projets/Divers projets	94'314		189'717	-326	-282'697	1'008	32'744	-31'736
	Fonds République Centrafricaine	816'029		1'429'076		-1'617'273	627'832	668'086	-40'254
	Fonds République Démocratique du Congo	691'709		2'653'306		-3'011'937	333'078	360'905	-27'827
	Fonds Siège	-326		735'739	326	-665'992	69'747	69'747	-
	Total fonds affectés	2'306'639		10'891'145		-11'422'746	1'775'038	2'218'060	-443'022

	Capital des fonds liés								
2a	Fonds d'initiative	216'468		-		-	216'468		
2b	Fonds de solidarité	14'155		-		-	14'155		
2c	Fonds social des projets	9'795		4'130		-	13'925		
2d	Fonds de soutien	520'771		26'472		-	547'243		
	Total capital des fonds liés	761'189		30'602			791'791		
	Capital de la fondation								
	Capital de base	50'000		-		-	50'000		
	Capital FNL	-		12'315		-	12'315		
	Ventes prestations/Subventions non affectées	-		724'351		-724'351	-		
	Fonds propres d'exploitation	585'127		238'498		-	823'625		
	Résultat d'exploitation	-		-		-	-		
	Total capital de la fondation	635'127		975'164		-724'351	885'940		
	Total	3'702'956		11'896'911		-12'147'097	3'452'769		

IV. Tableau de variation du capital 2018

Réf.*	Description du fonds	Etat des fonds au 1.1.2018	Produits internes	Attributions aux fonds	Transferts internes	Utilisation pour projets	Etat des fonds au 31.12.18	Financements reçus d'avance	Financements à recevoir
	Fonds affectés (Financement à recevoir/reçu d'avance)								
	Fonds Afrique Activ	4'711		62'852		-67'563	-	-	-
	Fonds Bangladesh	-		581'758		-282'531	299'227	339'000	-39'773
	Fonds Burkina Faso	-55'950		426'541		-367'223	3'368	3'368	-
	Fonds Education aux Médias	-		50'000		-11'792	38'208	38'208	-
	Fonds Environnement	-		40'060		-40'060	-	-	-
	Fonds Justice Transitionnelle	-16'782		355'182		-338'400	-	-	-
	Fonds Mali	-154'261		2'408'587		-1'992'809	261'517	261'517	-
	Fonds Myanmar	50'896		136'250		-145'592	41'554	41'554	-
	Fonds Niger	-263'264		1'403'552		-1'079'249	61'039	74'294	-13'255
	Fonds Nouveaux projets/Divers projets	94'407		265'440		-265'533	94'314	94'314	-
	Fonds République Centrafricaine	-45'150		2'879'945		-2'018'766	816'029	838'766	-22'737
	Fonds République Démocratique du Congo	563'987		1'995'082		-1'867'360	691'709	818'313	-126'604
	Fonds Siège	-326		745'879		-745'879	-326	-	-326
	Total fonds affectés	178'268		11'351'128		-9'222'757	2'306'639	2'509'334	-202'695
	Capital des fonds liés								
2a	Fonds d'initiative	220'000		-		-3'532	216'468	-	-
2b	Fonds de solidarité	14'155		-		-	14'155	-	-
2c	Fonds social des projets	6'476		3'319		-	9'795	-	-
2d	Fonds de soutien	497'858		22'913		-	520'771	-	-
	Total capital des fonds liés	738'489		26'232		-3'532	761'189		
	Capital de la fondation								
	Capital de base	50'000		-		-	50'000	-	-
	Ventes prestations/Subventions non affectées	-		530'808		-530'808	-	-	-
	Fonds propres d'exploitation	413'744		171'383		-	585'127	-	-
	Résultat d'exploitation	-		-		-	-	-	-
	Total capital de la fondation	463'744		702'191		-530'808	635'127		
	Total	1'380'501		12'079'551		-9'757'097	3'702'955		

Informations sur la variation des provisions

<i>Types de provisions</i>	<i>Etat au 31.12.17</i>	<i>Constitution</i>	<i>Dissolution/ utilisation</i>	<i>Etat au 31.12.18</i>	<i>Constitution</i>	<i>Dissolution/ utilisation</i>	<i>Etat au 31.12.19</i>
Provision pour contentieux	213'780	318'756	212'199	320'337	407'921	580'888	147'370
Provision pour fin de contrats collaborateurs	21'018	9'366	1'076	29'309	16'303	5'857	39'755
Total des provisions	234'798	328'122	213'274	349'646	424'224	586'745	187'125

Annexe aux comptes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019

Présentation

La Fondation Hironnelle est une organisation suisse à but non lucratif créée en 1995, basée à Lausanne, qui fournit de l'information à des populations confrontées à des crises, pour leur permettre d'agir dans leur vie quotidienne et citoyenne.

Par notre action, plusieurs millions de personnes dans des pays en guerre, des contextes de post-conflit ou de crise humanitaire, et des sociétés en transition démocratique ont accès chaque jour à des médias qui leur parlent, et qui les écoutent.

Le Conseil de Fondation est composé de trois à quinze membres, dont la moitié au moins sont des journalistes ou issus des métiers des médias. Leur mandat est de quatre ans, renouvelable deux fois au maximum. Le Conseil désigne en son sein un Conseil restreint de trois à cinq membres, dont le Président du Conseil.

En 2019, le rapport d'activités tient lieu de rapport de performance. Il est établi conformément aux dispositions de la norme de présentation des comptes des Swiss GAAP RPC fondamentales et Swiss GAAP RPC 21.

Les comptes ont été validés par le Conseil de Fondation du 20 mai 2020.

1/ Principes comptables et de présentation des comptes

a) Généralités

La présentation des comptes de la Fondation Hironnelle se base sur le concept global des recommandations des Swiss GAAP RPC fondamentales et Swiss GAAP RPC 21. Cette présentation offre une image conforme à la réalité de la situation financière et aux recettes de l'organisation. Les comptes sont conformes à la loi suisse ainsi qu'aux statuts de la Fondation.

Les comptes sont basés sur les comptes annuels au 31 décembre 2019 qui ont été établis selon des principes uniformes. Les montants présents dans les comptes sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

b) Périmètre d'intégration

Les comptes contiennent les comptes annuels de l'ensemble des bureaux de la Fondation Hironnelle présents au Mali, Niger, Burkina Faso, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo et Madagascar.

Depuis 2019, la FH a également intégré les activités de FNL dont elle dispose du contrôle. Le capital de FNL a été intégré au capital de la FH.

c) Conversion des devises étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties aux taux moyens du mois N-1 de comptabilisation.

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères du bilan au 31 décembre sont convertis en francs suisses aux taux en vigueur au 31 décembre. Les résultats de ces conversions sont comptabilisés dans le résultat financier.

d) Liquidités

Les avoirs en caisse, sur les comptes postaux, sur les banques au siège et à l'étranger figurent au bilan à leur valeur nominale.

e) Créances et comptes de régularisation d'actif

Les créances et les comptes de régularisation d'actif sont indiqués à leur valeur nominale, déductions faites des corrections de valeur nécessaires

f) Immobilisations corporelles

Au 01.01.2019 la Fondation Hironnelle a changé sa méthode d'amortissement linéaire comme suit :

Equipement IT : 3 ans à partir de 1000 CHF l'unité

Autres Equipement : 3 ans à partir de 2000 CHF l'unité

Immobilisations à l'étranger* Amortissement direct

Pour rappel, les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition, après déduction des amortissements calculés selon la méthode linéaire.

La méthode utilisée jusqu'à présent était la suivante :

Machines, véhicules et matériel 5 ans

Installation et matériel informatique 5 ans

Immobilisations à l'étranger* Amortissement direct

*La Fondation Hironnelle utilise du matériel et des véhicules dans le cadre de ses projets conduits à l'étranger ; ce matériel et ces véhicules sont entièrement amortis lors de leur mise en service. Cette situation se justifie du fait de l'instabilité des contextes et des conditions difficiles dans lesquels opère la Fondation Hironnelle, qui rendent difficile la fixation de leur durée d'utilisation, en général courte, et de leur valeur résiduelle.

g) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur nécessaires.

h) Provisions

Les provisions représentent la valeur de sorties de fonds futures résultant d'événements passés, se produisant sans contre-prestation. Une estimation fiable du montant de la provision peut être effectuée. Ces provisions sont séparées en court terme si l'utilisation est estimée à moins de douze mois, au-delà les provisions sont affectées en long terme.

Depuis 2019, les provisions pour audit ont été mises dans les passifs transitoires.

j) Reconnaissance des produits

Contrats de financement

Les produits provenant de contrats de financement passés avec des bailleurs de fonds (Gouvernements, Fondations, Cantons, entreprises et autres) sont comptabilisés en produits l'année où sont encourues les dépenses financées.

Les montants reçus pour un projet précis, qui n'ont pas été utilisés à la date de clôture des comptes et qui le seront dans les années à venir et dès lors qu'il existe des stipulations contractuelles spécifiant la possibilité de retourner cet actif au bailleur, sont enregistrés sous la rubrique des engagements au bilan Financements reçus d'avance. Les montants non reçus pour un projet précis dont les dépenses financées sont engagées à la date du bilan sont enregistrés sous la rubrique du bilan Financements à recevoir. La partie du financement à recevoir pour des contrats de financements signés et couvrant les périodes futures est mentionnée comme Actif conditionnel.

Les engagements budgétaires liés aux contrats de financement sont considérés comme engagements conditionnels.

Produits de Prestation fournies et Dons

Les produits provenant de prestation fournies (contrats régies, vente expertise...) sont comptabilisés lorsqu'ils sont définitivement acquis par la fondation Hironnelle. Ils sont considérés comme fonds libre, sauf avis contraire de la part du donateur.

Tous les autres produits encaissés sans mention particulière sont comptabilisés en produits non affectés. En cas de non utilisation, le solde est attribué au capital libre (général).

j) Impôts

La Fondation Hironnelle est exempté d'impôts directs sur le revenu selon décision du 12 juin 1995. Cette décision n'est soumise à aucune condition.

La Fondation Hironnelle est assujettie à la TVA depuis le 01.01.2019.

k) Recherche de fonds et communication

Les charges de recherche de fonds et de communication s'élèvent à CHF 244 627, soit 2% des charges totales de la Fondation.

2/ Commentaires relatifs aux états financiers

a) Fonds régit par un règlement d'utilisation

Fonds d'initiative nouveaux projets (a)

Faisant suite à contribution unique de CHF 250'000 faite à la Fondation Hironnelle par la Fondation Pro Victimis, et dont le contrat était arrivé à échéance au 31 décembre 2007, le Conseil de fondation avait décidé d'allouer le solde de CHF 220'000 à un fonds d'initiative dont le règlement précise qu'il est "destiné à faciliter le lancement de nouveaux projets répondant à ses objectifs". Ce fonds n'a pas subi de variation en 2019.

Fonds de solidarité (b)

La Fondation Hironnelle a institué un fonds de solidarité en faveur de ses collaborateurs se trouvant dans un besoin extrême, et qui ont payé de leur personne comme employés de la Fondation, dans des situations de défense de la liberté d'expression, de guerre, de catastrophe ou d'actes de violence. Ce fonds est constitué de donations privées. Ce fonds n'a connu aucun mouvement en 2019.

Fonds social des projets de la Fondation (c)

Se fondant sur l'expérience du Fonds social Okapi créé en décembre 2006, le Conseil de fondation a décidé d'étendre cette couverture à d'autres projets dans la même situation (absence de couverture suffisante par les assurances sociales sur place). Ces fonds sont alimentés par les contributions de donateurs destinées habituellement à cette couverture sociale et en respectant une différenciation stricte entre projets. Leur utilisation fait l'objet d'un règlement de fonds.

En 2019, le fonds social Niger a augmenté de CHF 4'129.

Fonds de soutien (d)

Le fonds de soutien, destiné exclusivement à consolider l'assise financière de la Fondation Hironnelle et à contribuer à lui assurer les liquidités dont elle a besoin, a été approvisionné en 2019 à hauteur de CHF 26'472 pour atteindre le montant de CHF 547'243. L'origine des fonds provient de dons libres et de l'Association des Amis de la Fondation Hironnelle.

b) Indemnisations versées aux membres des organes responsables

Le bureau du Conseil et le Conseil de fondation travaillent bénévolement.

La rémunération du comité de direction sur 2019 s'élève à 404'883.60 (2018 : CHF 390'739).

c) Prévoyance professionnelle

Au 31 décembre 2019, 26 collaborateurs de la Fondation Hironnelle (sous contrat de droit suisse, soumis obligatoirement aux assurances sociales suisses et ayant un salaire supérieur à CHF 10'000.) (pour 2018 : 24 personnes, ayant un salaire supérieur au minimum LPP) sur un total de 245 professionnels à travers le monde– sont assurées contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès auprès la Fondation collective VITA, selon un plan de prévoyance, dit en primauté des prestations. Les contributions définies dans le plan de prévoyance sont financées par les cotisations de la Fondation Hironnelle et ses collaborateurs sur une base de 60/40. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées pour la période dans laquelle elles ont été acquittées. L'employeur ne garantit pas les prestations de prévoyance et les risques sont garantis par la Fondation collective VITA, et réassurés par Zurich, Compagnie d'Assurances sur la Vie SA, réassureur de la VITA. Ces solutions LPP permettent de transférer les risques décès et invalidité à une société d'assurance (Zurich, Compagnie d'Assurances sur la Vie SA). L'entreprise assume le risque de placement par le biais de la fondation Collective VITA, et les avoirs de vieillesse des assurés sont directement placés sur les marchés des capitaux. La stratégie de placement est déterminée par le Conseil de fondation. Si la stratégie s'avère payante et permet de générer des rendements élevés sur les capitaux, les assurés en bénéficient également. Si tel n'est pas le cas et que la caisse de pensions essuie des pertes sur les capitaux investis lors des années économiquement défavorables, elle est toutefois tenue de rémunérer les avoirs de vieillesse obligatoires LPP à hauteur du taux d'intérêt minimum légal. Cela peut entraîner un découvert de la caisse de pensions. C'est-à-dire son incapacité à pleinement tenir ses engagements actuels et futurs. Lorsque cette situation se présente, la loi autorise des mesures d'assainissement (par

ex. le prélèvement de cotisations supplémentaires, ou l'application d'une rémunération inférieure) par l'entreprise affiliée et ses assurés – jusqu'à ce que le degré de couverture atteigne à nouveau 100%.

d) Collaborateurs

À fin 2019, la Fondation Hironnelle employait 245 professionnels à travers le monde. Le nombre de collaborateurs nationaux travaillant pour la Fondation a encore augmenté avec 205 collègues (155 en 2018), et le nombre d'expatriés était de 14 en poste bénéficiant de contrats de longue durée (13 expatriés en 2018). À ces employés s'ajoutent 254 stagiaires et correspondants (144 en 2018), soutenus ponctuellement par 14 missions d'experts sur le terrain (26 missions en 2018). Au vu de cette croissance dans les projets, la taille du siège est restée relativement stable et son effectif comptait, au 31 décembre 2019, 8 collaborateurs occupant l'équivalent de 7.2 postes à plein temps au titre du suivi direct des projets et 18 collaborateurs (EPT 15.4) engagés dans des fonctions de direction, d'appui transversal et de support. La Fondation Hironnelle forme également une apprentie et a pu bénéficier tout au long de l'année 2019 de l'aide de 4 civilistes/stagiaires (EPT 4) et d'une personne en situation de réinsertion professionnelle (EPT 0,70).

e) Valorisation des gratuités

Les gratuités reçues en prestations sont évaluées en fonction du prix journalier de la grille de salaire de la Fondation Hironnelle.

En 2019 dans le cadre de notre partenariat avec la RTS la Fondation Hironnelle a bénéficié de 9 jours de bénévolat évalués à 9 jours X CHF 415 = CHF 3 735 (2018 :5 395).

De plus, une formatrice bénévole est venue former et renforcer notre équipe d'animateur au Mali pour une durée de 5 jours. 5 jours X CHF 415 = CHF 2 075 (0 en 2018)

Nos réviseurs nous ont fait une donation pro-bono de CHF 14 000 en 2019 (2018 CHF 14'000)

f) Engagements hors bilan

	1er entresol	Bureaux	Leasing
prochaine échéance	31.01.2023	30.09.2020	30.06.2022
Nb mois avant échéance	37	9	30
Loyer mensuel	2 489.00	6 605.00	358.2
Engagements hors bilan 31.12.2019	92 093.00	59 445.00	10 746.00
Engagements hors bilan 31.12.2018	121 961.00	138 705.00	15 044.40

g) Cotisations

La Fondation Hironnelle paie des cotisations annuelles pour être membre des organisations suivantes :

- Global Forum for media Development (GFMD) 10 000 USD
- Communication with Disaster Affected Community (CDAC) 5 000 GBP
- La plateforme Suisse de promotion de la paix (KOFF) 800 CHF
- Fédération Vaudoise de Coopération (FEDEVACO) 400 CHF
- En Quête d'Ailleurs (EQDA) 5 000 CHF
- Communauté d'intérêt pour la formation commerciale de base du Canton de Vaud (CIFC-VD) 150 CHF
- Plateforme des ONG suisses 3 000 CHF